



20 25 EAUX VIVES ET CULTURE EN ARDECHE

COURT SÉJOUR FAMILIAL

2

Pour vous permettre de découvrir ces parcs en famille, nous vous accordons une participation exceptionnelle pour vous, votre conjoint et vos enfants.

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans	Enfant 12-14 ans	Enfant -12 ans
Participation du COS 38	200 €	100 €	200 €	240 €	230 €

EAUX VIVES ET CULTURE EN ARDECHE



Partez pour un week-end en Ardèche combinant descente des Gorges en canoë, découverte du village de Vogüé et visite de la grotte Chauvet, classée à l'Unesco. Hébergement confortable au village Lou Capitelle**** et repas inclus. Un séjour alliant aventure, culture et détente.

Du 21 au 22 juin 2025

Jour 1 : samedi 21 juin 2025

Départ en car de Grenoble via Voiron et l'Isle D'abeau en direction de Vallon Pont d'Arc.

Arrivée au Domaine des Blachas 4* en fin de matinée. Récupération des paniers repas. Logement à disposition l'après-midi.

Puis départ en navette pour faire la descente de l'Ardèche.

Descente des Journée descente des gorges de l'Ardèche en canoë, 13 km de Sampzon à Chames, sortie encadrée. Attention : sortie autorisée à partir de 7 ans uniquement pour des enfants sachant bien nager.



Autocar



30 - 50 participants



Enfant -12 ans: 40€ / Adhérent: 105€



2 jours et 1 nuit



Formule tout compris:

transport en autocar, hébergement, tous les repas mentionnés dans le programme, visite et activité, assurance multirisque



Eaux vives et culture en Ardèche

Descriptif séjour



Jour 1 : samedi 21 juin (suite...)

Déjeuner sous forme de panier repas fourni par l'hébergeur.

Une descente variée, les six premiers kilomètres sont une succession de plans d'eau et de digues (équipées de glissières). A partir de Vallon pont d'Arc, c'est les rapides et les premières falaises des Gorges de l'Ardèche. La descente se termine par le passage sous le Pont d'Arc.

Retour au village de vacances en navette. Dîner au restaurant et nuit au Domène des Blachas.

Jour 2 : dimanche 22 juin 2025

Petit-déjeuner. Libération des chambres à 10 h au plus tard.

Matinée libre pour profiter des infrastructures du Domaine des Blachas dont l'espace aquatique.

Départ en fin de matinée.

Déjeuner au restaurant à la Grotte Chauvet ou à proximité.

Puis **visite de la caverne du Pont d'Arc** (Visite guidée d'environ 45 min).

La grotte Chauvet est classée au patrimoine Mondial de l'Unesco. D'une grande qualité picturale, les ornements de cette grotte sont un témoignage unique de la spiritualité des hommes préhistoriques.

En pénétrant dans la caverne, au milieu des stalagmites et stalactites, vous découvrez l'univers qui a été celui des hommes et des femmes d'il y a 36 000 ans.

Puis temps libre pour découvrir la galerie de l'Aurignacien.

Film immersif, bornes tactiles, rhinocéros laineux, mammoths, mégacéros et autres bisons des steppes naturalisés vous invitent à découvrir l'environnement, la faune et la flore connus des hommes et des femmes qui vivaient sur le territoire de la Caverne il y a 36000 ans.

En fin d'après midi retour en car dans votre région avec dépose à l'Isle D'abeau, Voiron et Grenoble.

Les horaires sont indiqués uniquement à titre indicatif. L'ordre des visites peut être inversé.

Bon à savoir

- **Descente des gorges de l'Ardèche en canoë** : sortie autorisée à partir de 7 ans uniquement pour des enfants sachant bien nager.



Eaux vives et culture en Ardèche

4

Grille tarifaire

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans**	Enfant 12-14 ans**	Enfant -12 ans**
Prix adhérent	105 €	205 €	105 €	30 €	40 €

Tarif public adulte : 305€

Tarif public enfant 3-15 ans : 270€

** Age du départ

Prestations incluses

- Le transport en autocar de tourisme,
- L'hébergement en village vacances, la taxe de séjour,
- Les repas du déjeuner 1 au déjeuner du jour 2. Vin à discrétion et le café inclus au dîner + un déjeuner sous forme de pique-nique le jour de la descente de l'Ardèche et le café inclus au déjeuner du jour 2,
- La sortie canoë encadrée et la visite guidée de la Grotte Chauvet à Vallon Pont d'Arc.
- L'assurance annulation et multirisque

Prestations non incluses

- Le transport, les dépenses à caractère personnel, les boissons non mentionnées.

Informations pratiques

- Nous préciser les **allergies alimentaires** lors de l'inscription
- Voyage **non adapté aux personnes à mobilité réduite**
- Journée descente des gorges de l'Ardèche en canoë : **sortie autorisée à partir de 7 ans uniquement pour des enfants sachant bien nager.**



Eaux vives et culture en Ardèche

Votre hébergement Domaine Les Blachas****

Pour des séjours 4 étoiles à vivre en famille ou entre amis, le Domaine des Blachas vous accueille au coeur de l'Ardèche sur la commune de Salavas, à deux pas de Vallon Pont d'Arc. Situé en bord de rivière dans un univers à couper le souffle au sein même du site classé du Pont d'Arc, le Domaine des Blachas vous propose un dépaysement total dans une ambiance à la fois conviviale et dynamique permettant des vacances sportives, ludiques ou simplement reposantes.

La restauration

Pour savourer de succulents repas sur une terrasse panoramique offrant une vue imprenable sur les Gorges de l'Ardèche, il vous suffira de franchir les portes de l'Auberge du Rieusset, le restaurant du Domaine. Ouvert midi et soir durant toute la saison, vous profiterez de l'inspiration du Chef pour découvrir des plats aux douces saveurs ardéchoises : menu du jour, menu amélioré ardéchois pour les groupes...

Le matin, la terrasse du restaurant est accessible aux petits-déjeuners sous les premiers rayons de soleil, tandis qu'en soirée, vous pourrez profiter d'instant de détente avec un service à la carte. Pour les jours de pluie, la grande salle intérieure du restaurant peut accueillir jusqu'à 150 personnes.

L'espace aquatique

En plus d'un accès direct à la rivière, le Domaine des Blachas dispose d'une piscine chauffée ouverte de début mai à fin septembre. Les parents pourront passer un long moment de farniente sur la plage équipée de nombreux transats gratuits, tandis que les enfants iront s'amuser dans la pataugeoire avec son champignon d'eau.

L'espace multisport

Parce que de belles vacances doivent impérativement s'agrémenter de jeux et de partage, vous trouverez de nombreux espaces sportifs à travers le Domaine : un terrain de beach volley et de basket, des tables de ping-pong, trois terrains de tennis, un terrain de pétanque, un parcours de course d'orientation avec des parcours prédéterminés, ainsi que des balades balisées aux alentours permettant d'accéder à de sublimes belvédères.



La date limite des inscriptions

Quand vous inscrire ? Votre demande d'inscription doit être enregistrée sur votre [espace perso](#) ou arriver par courrier en date limite le **mercredi 30 avril 2025** au COS 38.

La participation du COS 38

Pour vous permettre de profiter pleinement de nos courts séjours et de vous évader en 2026, le COS 38 vous accorde une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants jusqu'à 22 ans suivant le tarif public de votre séjour.

Tous les tarifs présentés dans la brochure sont déduits de la participation du COS 38.

Le prix public s'applique aux autres participants et aux enfants de plus de 18 ans non scolarisés.

Adhérents retraités : participation du COS 38 égale à 50% de celle d'un adhérent actif pour l'adhérent (100€) et son conjoint (50€) - 2 places sont réservées annuellement pour les adhérents retraités.

Votre demande d'inscription

Vous pouvez faire votre demande sur l'espace perso ou joindre le bulletin d'inscription (page 9) accompagné **des pièces justificatives suivantes** :

Enfant de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Enfant du conjoint de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Avis d'imposition de l'adhérent et du conjoint à la même adresse
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Participant en situation de handicap

- Une participation de 90% du tarif public pour l'enfant (jusqu'à 22 ans), le conjoint ou l'adhérent en situation de handicap, dans la limite de 400€.
- Valable une fois dans l'année civile

Participation supplémentaire de 50€ pour les correspondants COS 38

- Une participation pour le correspondant valable une fois dans l'année civile.

Annulation

Des frais d'annulation seront appliqués pour toute annulation après la date limite des inscriptions. Tout séjour interrompu ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du passager, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement, même en cas de rapatriement.



Après votre demande d'inscription

La sélection : les places des participants sont limitées. Le COS 38 a instauré des critères de sélection dans le cas où le nombre de demandes d'inscription dépasserait le nombre de places disponibles. Ces critères sont :

- **Critère n°1** : Le respect de la date limite d'inscription.
- **Critère n°2** : Priorité à l'adhérent qui s'inscrit seul, avec son conjoint ou avec un autre adhérent pour un court séjour culturel. Priorité à l'adhérent qui s'inscrit avec ses enfants et/ou ceux de son conjoint de 3 à 22 ans scolarisés (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial.
- **Critère n°3** : Priorité aux adhérents n'ayant pas participé à un court séjour culturel / familial durant les 5 dernières années (le COS 38 peut remonter jusqu'aux 10 dernières années suivant le nombre de demandes)
- **Critère n°4** : Priorité à l'adhérent placé en liste d'attente sur le même court séjour culturel ou familial sur l'année N-1 et/ou N-2
- **Critère n°5 (uniquement pour les courts séjours familiaux)** : Priorité à l'adhérent inscrit avec au moins un enfant de 11 ans de l'adhérent et/ou de son conjoint* (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial (sous réserve de gratuité)
- **Critère n°6** : Priorité à l'adhérent n'ayant pas bénéficié d'une participation COS 38 des séjours sur les 10 dernières années (Nos locations).

Ces critères de sélection assurent un roulement qui permettent aux adhérents jamais partis d'être prioritaires. Toute inscription avec une personne dont le prix adhérent COS 38 ne s'applique pas ne sera pas prioritaire.

L'inscription : après la date limite des inscriptions, votre demande vous engage définitivement.

La confirmation : si votre inscription est sélectionnée, une confirmation d'inscription vous sera envoyée **par mail** après la date du 1^{er} mai 2025.

- Votre **confirmation** vous sera envoyée **par mail**.
- **Tous vos documents vous seront communiqués par mail.**
- Votre carnet de voyage comprenant les billets de train, les billets d'entrée du parc, les coupons repas vous seront donnés en main propre le jour du départ par votre référent ou accompagnateur du séjour.

Contact COS 38

Toutes les questions relatives à l'inscription, à la sélection des participants, aux tarifs appliqués, aux modalités d'inscription, aux courriers, aux règlements, aux annulations :

COS 38 : Sandrine GONZALEZ



sejour@cos38.com



04 76 09 22 57



416 rue des Universités - CS 70098 - 38402 St Martin d'Hères cedex

Notre prestataire

Savatou




Depuis plus de 30 ans, dans un esprit d'éducation populaire, SAVATOU veut incarner un autre modèle social et économique qui repose sur l'échange, la solidarité et la mutualisation entre ses membres, ainsi que l'engagement personnel et collectif sur ces valeurs qui leurs sont propres.

Court séjour : eaux vives et culture en Ardèche

Contact: karine@savatou

 karine@savatou.fr

 04 79 96 30 81

Les conditions générales de vente et d'assurances

Pour chaque séjour, le COS 38 a décidé d'inclure l'assurance multirisque.

Vous trouverez ci-dessous tous les liens de l'assurance souscrite et de conditions générales de vente de chaque séjour :

- [Assurance](#)
- **Conditions générales de vente** : plus de 45 jours avant le départ : 30 % du montant total des prestations est dû. De 44 à 22 jours avant la date de départ : 50 % du montant total des prestations est dû. De 21 à 8 jours avant la date de départ : 80% du montant total des prestations est dû. A partir du 7ème jour avant le départ : 100 % du montant total des prestations est dû.
- En cas d'annulation, les primes d'assurance restent acquises à Savatou.

Brochure consultable sur www.cos38.com / Vacances / Nos courts séjours.

Le règlement

Lors de votre confirmation d'inscription reçue par mail, vous prendrez connaissance des modalités de règlements.

Vous aurez plusieurs moyens de règlements :

Nous vous inviterons à privilégier le règlement par chèque bancaire ou postal ou chèque-vacances (envoi en recommandé avec accusé de réception). Le règlement par virement pourra être accepté (demander le RIB au COS 38 à sejour@cos38.com et préciser ce choix de paiement).

Règlement total courant mai 2025 :

A réception de votre confirmation d'inscription, vous disposerez de 2 jours maximum pour envoyer votre règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de Savatou. L'acompte sera encaissé dans un délai de 4 jours après la confirmation d'inscription. L'encaissement de votre acompte validera votre inscription. Au-delà de ce délai, votre inscription sera annulée sans possibilité de réclamation.

Relances : le COS 38 effectuera si besoin une relance de paiement. En cas d'oubli, le COS 38 se réservera le droit d'annuler le séjour de l'adhérent et d'appliquer les frais liés aux CGV (ci-dessus).

Solde : le solde devra être réglé à la confirmation d'inscription.



Date limite d'inscription : le mercredi 30 avril 2025 (date de réception au COS 38 ou enregistrement sur votre [espace perso](#))

Ce bulletin d'inscription doit être envoyé au COS 38 - 416 rue des universités - CS 70098 - 38402 St Martin d'Hères cedex avec toutes les pièces demandées en page 6 de la brochure. Si vous êtes deux adhérents, vous devez remplir une demande chacun.

Toute inscription vous engage : annulation dans les conditions de l'assurance annulation du voyage.

EAUX VIVES ET CULTURE EN ARDECHE DU 21 AU 22 JUIN 2025

Adhérent

Nom de l'adhérent : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __

E-mail (obligatoire) :@.....

Collectivité : Correspondant

Les participants

Nom Prénom (Adhérent) : Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Conjoint): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Partage de l'hébergement

Je souhaite partager avec un autre adhérent (préciser nom, prénom, collectivité :)

Ramassage

- Grenoble : parking derrière la MC2 - 4 rue Paul Claudel
- Voiron : parking relais du haut - péage Champfeuillet
- Isle D'abeau : parking au rond-point du péage sortie n°7

Allergies alimentaires

(à préciser) :



COS³⁸

Comité des Oeuvres Sociales de l'Isère

416 rue des universités - CS 70098
38401 ST MARTIN D'HÈRES CEDEX

Le COS 38 vous accueille...

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Contactez-nous...

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Tél. : 04 76 09 22 57

Courriel : secretariat@COS38.com

Site : www.COS38.com

Extranet pour nos correspondants :

<http://extranet.cos38.com>

Espace perso pour nos adhérents :

<https://www.cos38.com/espace-perso.htm>